

Aux Chambres fédérales

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 376

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La plus jeune de tous les maires
de tout le Royaume de Grande-
Bretagne :

Miss Grace PRESCOTT, avocate
mairie de Godmanchester



Cliché The Vote

doivent se fixer comme but commun
l'accomplissement du désarmement uni-
versel;

c) nous devons assurer la continuité de
notre progrès vers ce but ultime et, sans
renoncer en aucune manière au plus
complet succès de nos efforts immédiats,
décider de tenir des conférences ana-
logues à intervalles raisonnablement rap-
prochés.

Nous sommes convaincues que l'extension
gigantesque actuelle des armements n'est pas
seulement une charge financière intolérable et
une cause contribuant à la présente crise
économique mais aussi une menace directe
contre la paix et un obstacle au développe-
ment d'un ordre international juste, et nous
demandons que la Convention qui sera conclue
par la première Conférence Mondiale du Dé-
sarmement prévoise une réduction effective de
tous les armements.

Nous ne croyons pas à la possibilité d'hu-
maniser les méthodes de guerre, ni de dé-
fendre la population civile contre les gaz
toxiques ou d'autres méthodes de guerre mo-
dernes. La seule sécurité est dans l'abolition
de la guerre elle-même.

D'autre part, nous sommes en faveur du
désarmement sur la base du principe de l'éga-
lité de droit et de la sécurité égale pour
toutes les nations en se conformant à l'article
VIII du Pacte, et nous demandons que la
Convention s'inspire de ce principe.

PROPOSITIONS PARTICULIÈRES

Fabrication privée et trafic des armements.

Nous insistons sur l'importance vitale du
contrôle national et international du trafic
des armements et demandons que des mesures
soient prises dans ce sens durant la Confé-
rence pour la Réduction et la Limitation des
Armements.

dit la vieille chanson de nourrice, la dame en-
ferma le petit cochon qu'elle aimait... « Tu
auras du miel, lui disait-elle... Un grogne-
ment fut la réponse... »

Lewis grogne d'abord, puis il néglige Flo-
rence, et enfin s'aperçoit de ce que chacun
savait depuis longtemps de l'amour de la
petite Tessa. Il la décide à fuir avec lui
l'étable d'argent. Ah! que nous voici bien-
tôt loin des prairies semées de fleurs alpines
ou de la correcte banlieue londonienne! Dans
un louche garni bruxellois où débarque le
couple, Tessa meurt sitôt arrivée d'un arrêt
du cœur. Et Florence ramène son mari dans
l'étable d'argent.

A ce chef-d'œuvre, Margaret Kennedy a
écrit une suite, non encore traduite en fran-
çais, intitulée *The Fool of the Family* (1930).
On y retrouve quelques Sanger, un des aînés
de l'extraordinaire famille, le sage et dévoué
Caryl, et le jeune Sébastien toujours plus gé-
néral et toujours plus le tourment de ceux
qui prétendent le diriger. Aux lecteurs qui
aiment les « suites », ce dernier livre de Miss
Kennedy sera un présent des dieux.

Romancière, historienne et musicienne, Mar-
garet Kennedy a un peu plus de trente ans,
je crois, est née à Londres, mais vit avec
son père et sa mère dans un petit village de
pêcheurs sur la côte de Cornouailles. Dans ses
veines coulent quelques bonnes gouttes de
sang irlandais. Dès sa petite enfance, elle
réva d'écrire et dans son admiration pour
cette Charlotte Yonge, qui enchantait aussi
notre jeune âge, décida de conter comme elle

Nous sommes atterrées de constater les
abus provenant des bénéfices privés dérivés
de la fabrication des armes et des munitions.
Nous croyons que ceux-ci devraient être ren-
dus impossibles, et nous demandons une sur-
veillance nationale et internationale de la fa-
brication des armes et des munitions, tant
de l'Etat que privée: ces fabrications devront
être soumises à un système de licences, ainsi
qu'à la publicité.

Guerre Aérienne, Chimique et Bactériologique.

Etant donné que la guerre aérienne, en
même temps que l'usage des gaz toxiques,
est une menace de terreur et de mort, non
seulement pour la population adulte, civile
et qui est de nature à prédominer sur toutes
les autres. C'est pourquoi nous sommes con-
vaincues qu'aucune convention de désarma-
ment n'atteindra son but si elle ne s'at-
taque pas radicalement à ce danger.

C'est en outre une méthode de guerre
contre laquelle il n'existe pas de défense,
qui est en train de se développer rapidement
et qui est de nature à prédominer sur toutes
les autres. C'est pourquoi nous sommes con-
vaincues qu'aucune convention de désarma-
ment n'atteindra son but si elle ne s'at-
taque pas radicalement à ce danger.

En conséquence nous demandons:

que l'usage d'avions et d'hydravions mili-
taires et navals soit aboli;
que des mesures internationales effectives
soient prises contre la militarisation de
l'aviation civile;

qu'il soit interdit aux gouvernements de
prévoir des crédits et de procéder à des
préparatifs pour la guerre chimique et
bactériologique, ainsi que d'avoir recours
à ces méthodes de guerre, et que les
stocks déjà existants et destinés à être

des histoires de familles très nombreuses et
très compliquées.

Personne ne se fie moins qu'elle à sa fa-
cilité naturelle, et chacun de ses livres
représente un sérieux labeur. *La nymphe au
cœur fidèle*, par exemple, est trois versions
successives. C'est pourquoi c'est une œuvre
durable.

(A suivre.) JEANNE VULLIOMENET.



Publications reçues

HELEN KELLER: *Ma Religion*. (Traduit de l'an-
glais. Paris, Librairie Fischbacher. (257 p.).

Helen Keller, sourde, muette, aveugle, qui ne
la connaît pas! Comme le titre l'indique, elle

utilisés en temps de guerre, soient dé-
truits.) (A suivre)

Le vote des femmes en France

En définitive, le Sénat n'a pas du tout dis-
cuté le vote des femmes, le 15 mars, comme
il l'avait primitivement décidé, vu l'absence
(pour cause d'obstruction, assurément) du rap-
porteur, M. Héry. Le débat de la Chambre
Haute sur le projet Louis Marin a donc été,
une fois de plus, renvoyé, au 21 juin, dit-
on. Suffragistes françaises, mes sœurs, vous
pouvez, tout comme nous, prendre comme
emblème l'animal qui débambula dans le cor-
tège de la Saffa: l'escargot!

En revanche, et peut-être à titre de consola-
tion, M. Viollette a, dans cette même séance,
déposé une proposition qui permettrait aux
femmes de devenir « assesseurs » dans les
conseils municipaux, c'est-à-dire qu'elles
pourraient assister aux séances de ces corps
constitués, mais avec voix consultative seu-
lement, et à la condition que leur nombre
ne dépasse pas le quart de celui des con-
seillers: précaution qui trahit naïvement la
hante ces messieurs! Au reste, et dans l'en-
semble, une de ces propositions bizarres,
comme on en voit surgir là où l'on sent la
difficulté de s'opposer au droit de la femme,
et qui, loin d'être une de ces « étapes du suf-
frage » que l'on nous prêche d'accepter, en
Suisse comme en France, n'en sont qu'une
parodie. Nous insistons sur ce point, car le
vent souffle de ce côté-là, et nous aurons
certainement à recevoir pour notre propre
compte des propositions de ce genre. Le suf-
frage municipal pour commencer, comme ce
fut le cas en Angleterre, en Danemark: soit.
Mais le suffrage municipal complet, et pas
une de ces étranges combinaisons d'électorat
sans éligibilité, d'éligibilité sans électoral, d'as-
sessorat, de vote par tête de famille, etc., etc.,
par lesquelles nos adversaires essayent de jeter
du lest et de se débarrasser de nous.

Disons enfin, ceci pour éclairer certaines
confusions, que s'il a été aussi question du
vote des femmes à la Chambre française,
l'autre semaine, c'est que celle-ci, ayant à
discuter un nouveau projet de réforme élec-
torale, a décidé d'en disjoindre le vote des
femmes que son auteur, M. Mandel, y avait
inclus, ceci pour permettre, de l'avis des dé-
putés suffragistes eux-mêmes, de traiter cette
question à part, pour elle-même, et avec l'am-
pleur qu'elle mérite.

E. Gd.

Une autre femme députée en Irlande

Notre confrère *The Vote* annonce l'élec-
tion d'une deuxième députée au Dail: Mrs.
Reynolds, députée gouvernementale, dont l'é-
lection a été validée la semaine dernière.

Le Comité propose qu'on envisage la possi-
bilité d'un contrôle international des industries
chimiques.

Les Coopératrices internationales à Bâle

Si la Guilde Internationale des Coopératrices
tient ses Congrès tous les trois ans, son Comité
directeur se réunit dans l'intervalle pour une
session. Celle de 1932 vient d'avoir lieu dans
notre pays, à la Colonie coopérative de Freidorf,
ce qui nous a donné l'occasion de prendre con-
tact avec quelques chefs féminins du mouvement
coopératif international.

La Société coopérative de Bâle avait profité
de la circonstance pour organiser une séance
publique à laquelle M^{mes} Heymann (Belgique),
Enfield (Gde-Bretagne) secrétaire générale, et
Emmy Freundlich (Vienne) présidente (ces deux
dernières revenant de Genève où elles avaient
suivi les travaux de la Conférence du Désarme-
ment (*Réd.*) ont pris la parole. De tous leurs
discours s'est dégagée l'idée de la solidarité in-
ternationale au milieu de la détresse de l'épo-
que actuelle, et le désir de chercher dans le
domaine international les moyens de lutter contre
la crise. L'idée coopérative est d'essence in-
ternationale; elle fait face au jeu de la demande
économique et est prête à y répondre; mais mal-
heureusement les méthodes économiques actuelles
ne sont guère favorables à ce principe. On ne
produit pas aujourd'hui pour répondre à un
besoin, mais pour amasser des richesses; on
ne pratique pas la solidarité, mais la concurrence.
Les femmes ont une grande tâche à accomplir
dans la coopération qui cherche avant tout à
éveiller le sentiment de l'interdépendance entre
humains, tâche qu'elles peuvent remplir soit par
l'éducation de leurs enfants, soit en restant elles-
mêmes fidèles au principe coopératif. Qu'elles
n'oublient pas la puissance du fait qu'elles sont
les acheteuses par excellence, et que les riches-
ses du monde entier passent entre leurs
mains. Car en tant que « ménagères du monde »,
elles peuvent contribuer à combattre les fa-
cheuses méthodes de la vie économique moderne
et inspirer l'humanité de l'idée de la responsa-
bilité collective.

De telles paroles prononcées avec enthousiasme
et conviction par des femmes chefs du mou-
vement coopératif ont certainement contribué à
révéler à de nombreuses coopératrices la portée
profonde de ce mouvement. Elles ont pu ainsi
se rendre compte qu'en restant fidèles à l'idéal
coopératif, elles collaborent à une œuvre de va-
leur, et qu'elles contribuent ainsi à frayer la
voie à la paix.

(Trad. française)

E. V. A.

Aux Chambres fédérales

Blé. — Chômage. — Code pénal.

Après les produits laitiers, c'est de l'appro-
visionnement de notre pays en blé que le
Conseil National a discuté pendant la seconde
semaine de la session, pour remplacer par une
loi définitive le règlement provisoire édicté
après le refus du monopole du blé.

Cette loi tend, elle aussi, à protéger la
production indigène, en assurant aux paysans
d'abord la reprise de leurs produits par la
Confédération à un prix supérieur au prix
du marché mondial, et, en outre, des prix
de mouture à tous ceux qui cultiveront le
blé pour leur propre ravitaillement. Cette

PRO JUVENTUTE: *Rapport d'activité*. (Zurich,
Seilergraben, 1.)

Ce rapport mentionne une diminution de re-
cettes et une recrudescence des demandes de
secours, résultats de la crise économique. En
dépit du déficit prévu, la fondation n'a pas ra-
lenté son activité, qui s'est exercée de très utile
manière: expositions itinérantes diverses, organi-
sation de conférences et cours, placement d'en-
fants, représentation du film: *La future maman*,
etc., etc. J. V.

Calendrier « Mutter und Kind » pour 1932.

M^{me} Adèle Schreiber, bien connue dans le
mouvement féministe international, est aussi la
rédactrice d'un charmant calendrier, *Mutter und
Kind*, qui apporte des renseignements et des
indications précieuses sur ce qui concerne l'édu-
cation et les soins à donner à l'enfant. En outre,
de belles photographies et des gravures de pou-
pons délicieux, raviront toutes celles qui aiment
les enfants. Aussi toutes les mères qui savent
l'allemand auront-elles grand plaisir à lire et à
lire les enseignements de ce coquet calen-
drier. E. V. A.

Entretiens sur l'Éducation. Bulletin mensuel. Ré-
daction et administration, 19, rue Töpffer, Ge-
nève, Suisse 1 fr. 50; à partir de 10 abon-
nements à la même adresse 1 fr. 30.)

Nous avons sous les yeux les 12 numéros de
la 3^{ème} année de ce journal destiné aux mères.
A côté d'articles pédagogiques originaux, il con-
tient des extraits d'auteurs tels que M^{me} Necker
de Saussure, Emma Pieczinska, Charles Wagner,
Félix Bovet. De fines observations d'enfants illus-
tent les conseils théoriques. Des questions posées
par les abonnés reçoivent les réponses de la
rédaction et d'autres lecteurs du journal. Nous
recommandons vivement cette publication. A. DE M.

A. DE M.

prime sera sensiblement plus élevée pour la montagne que pour la plaine, où la production est plus rentable. La loi a été adoptée par 76 voix contre 16. Elle constituera une mesure de sécurité et d'encouragement pour nos paysans, d'autant plus précieuse que les temps sont très durs pour les cultivateurs.

A côté de la production intérieure, la Confédération cherche aussi à favoriser l'exportation, en offrant à l'industrie des subsides à des conditions strictement fixées et surveillées, afin de permettre aux industriels d'accepter certaines commandes trop peu payées, et de maintenir ainsi le travail dans leurs établissements. Les sommes nécessaires à cet appui financier seront prises sur les fonds de chômage et porteront le nom d'« aide productive aux chômeurs ». Il sera en tout cas bien plus utile de faire des sacrifices pour assurer du travail aux ouvriers et nous maintenir sur les rangs du marché mondial que d'entretenir des chômeurs sans leur offrir le bienfait du travail régulier. Dans le même ordre d'idées, M. Schulthess a fait la proposition très inattendue qu'une partie de l'impôt sur l'eau-de-vie soit affecté, non pas au fonds de la future assurance-vieillesse, mais à l'aide aux chômeurs, puisque ce sont les ouvriers âgés et les mères de famille qui souffrent le plus du chômage.

Le Conseil des Etats a enfin terminé son étude du Code pénal fédéral, qui a été adopté dans son ensemble par 21 voix contre 6. Après de longues délibérations sur la question de l'avortement, il a été décidé que cette intervention sera autorisée si elle est pratiquée par un médecin, avec l'assentiment écrit de la femme enceinte, et la déclaration d'un second médecin que cette opération est indispensable pour sauver la vie ou la santé de la mère. La parole est de nouveau au Conseil National, qui va maintenant discuter les points de divergence entre les deux Chambres.

A. LEUCH.

Une Femme juge à Genève ?

Nous avons relevé dans notre dernier numéro la proposition faite au Grand Conseil de Genève par M. Albaret, lors du renouveau de la loi sur la Chambre pénale de l'enfance, qu'un poste de juge assesseur en tout cas fût réservé à une femme, et nous avons indiqué que nos Sociétés féminines genevoises avaient immédiatement écrit à la Commission pour appuyer cet amendement.

Celui-ci est revenu en discussion lors de la dernière séance de la session, le 19 mars, et a été adopté à l'appel nominal par 46 voix contre 33. En second débat, seulement: ne nous réjouissons pas trop, car le troisième débat peut d'autant plus nous apporter une déception que M. le Conseiller d'Etat F. Martin a persisté à voir mille difficultés pratiques à la réalisation de cette réforme; et que, d'autre part, elle implique le collège de trois juges, alors que beaucoup de partisans des tribunaux d'enfants préfèrent le système du juge unique. Attendons donc la session de mai pour crier victoire.

Un Office Central suisse pour l'économie domestique

Depuis plusieurs années, on s'occupe dans divers milieux féminins de la création d'un Office suisse d'examen et d'essai pour tout ce qui concerne l'économie domestique. Il y a dix ans déjà, lors du II^e Congrès suisse des intérêts féminins, à Berne, cette question avait été étudiée. La « Saffa » lui avait donné une nouvelle impulsion; aussi les Associations de ménagères et d'autres Associations féminines avaient-elles formé un Comité d'étude chargé d'examiner sérieusement ce sujet.

L'automne dernier a eu lieu à Zurich une séance fort intéressante où l'on discuta les résultats obtenus par le Comité jusqu'à ce jour. On ne songe plus à créer un laboratoire d'essais, car il en existe déjà plusieurs en Suisse. Il suffirait d'avoir un Office central qui servirait d'intermédiaire entre les laboratoires existants et les ménagères, les Associations féminines, les écoles, les Offices d'orientation professionnelle, etc. Les laboratoires feraient les essais, non seulement des machines employées dans le ménage, mais aussi des divers petits ustensiles indispensables à la ménagère et que celle-ci a parfois de la peine à se procurer dans une qualité ou sous une forme répondant vraiment à l'emploi auquel ces objets sont destinés. M. le prof. Ros, directeur de l'Office fédéral des essais de matériel au Polytechnicum de Zurich, s'intéresse vivement à la création de ce bureau central. Il a fourni des renseignements fort utiles sur la façon dont on pourrait travailler en commun avec les laboratoires fédéraux, et a promis son concours.

La question financière présente encore quelques difficultés, mais les femmes suisses, qui sont si directement intéressées à cette création, sauront une fois de plus prouver leur solidarité, et les capitaux se trouveront certainement. En outre, il est probable que les industriels, qui auraient tout intérêt à ce que leurs produits soient examinés et recommandés, soutiendraient aussi cet Office central; et enfin, on peut également espérer un subside de la Confédération et des cantons.

Pour le moment, le Comité d'étude a été chargé de continuer ses travaux en vue de la création définitive de cette œuvre nouvelle, et nous ne pouvons que lui souhaiter bonne et prompt réussite.

H. Z.

Une visite à la Bibliothèque Moderne de la Ville de Genève

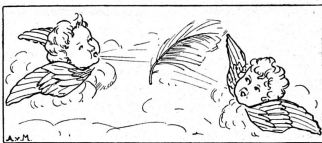
Ce fut une très heureuse inspiration que celle de l'Ecole d'Etudes sociales pour Femmes d'emmenager à la nouvelle bibliothèque de la Place de la Madeleine ceux et celles qui avaient répondu à son invitation en assistant à l'Assemblée générale du 2 mars. On s'y rendit donc en bande, et l'on fut accueilli par la jeune bibliothécaire en chef, M^{lle} H. Rivier, ancienne élève diplômée de l'Ecole.

Disons d'abord que la salle de lecture avait toutes ses tables ornées de superbes jonquilles et qu'on y voyait environ une douzaine de lecteurs et de lectrices. Ouverte l'après-midi et le soir seulement, elle a, paraît-il, une moyenne de 65 personnes par jour, parmi lesquelles un bon nombre de chômeurs, dans la plupart — nous apprend-on — lisent des ouvrages techniques, en tous cas sérieux. Il y a encore peu de romans, mais aussi n'est-ce pas surtout ce que le lecteur demande en général. Voilà qui est intéressant.

La Bibliothèque moderne a jusqu'ici 3600 volumes de prêts classés d'après la classification décimale. C'est, bien entendu, M^{lle} Rivier qui nous met au courant de tout ce que nous désirons savoir, et les questions se pressent après la petite introduction par laquelle elle nous a donné, à l'arrivée, un aperçu d'ensemble. La bibliothèque doit pour une bonne part son existence à l'initiative de M. le prof. André Oltramare, ancien conseiller d'Etat. Depuis son ouverture, en octobre dernier, elle a eu plus de 1100 lecteurs inscrits et plus de 1200 volumes sont sortis.

Une fois inscrit après présentation d'une pièce d'identité, le lecteur peut bouquiner à son aise sans qu'on s'occupe de lui s'il le préfère, mais bien souvent quand il s'est familiarisé, il vient demander des conseils. La facilité — relative, naturellement, — à trouver soi-même le livre qu'on désire, la simplicité surtout des formalités sont un grand encouragement.

Il va de soi que la bibliothèque, encore à ses débuts, doit beaucoup se développer pour marcher sur les traces de celles qui lui ont servi de modèle, en Amérique, en Angleterre, à Paris. Ce qui, jusqu'ici, lui manque totalement, c'est une salle de lecture et des livres pour l'enfance et la jeunesse, mais on espère y arriver, et déjà un projet est en préparation. Puisse-t-il se réaliser!



DE-CI, DE-LA

On raconte que...

M^{lle} Ella Maillart, navigatrice, exploratrice et conférencière, a donné tout dernièrement à La Chaux-de-Fonds une causerie sur ce qu'elle a vu en Russie. Salle bondée où elle ne peut pénétrer. S'adressant à de gros dos barrant la porte, elle finit par crier: « Si vous voulez que je parle, vous feriez bien de me laisser entrer! » Son intéressant récit fini, M^{lle} Maillart enfila son manteau. Survient un grand gendarme: « Qui est la conférencière? — Moi — Vos noms, prénoms et profession? Qui vous a envoyée parler ici? — Le Comité des conférences du mardi qui dépend de la Commission scolaire. » Pandore verbalise et s'en va.

* * *

Le Comité suffragiste chaudiennier s'adresse à un ami de La Sagne: « Que pensez-vous d'une représentation de notre film *Le Banc des mineurs*? — Impossible, répond l'ami. Moi aussi je voulais présenter un film (antialcoolique probablement) mais le Conseil communal défend toute représentation cinématographique sur le territoire de La Sagne. »

J. V.

Fonds de cautionnement de la Saffa

Au cours de ces prochaines semaines, la Société coopérative du Fonds de cautionnement de la Saffa va augmenter son capital. Elle émet dans ce but des parts de 100 francs dont l'intérêt variera chaque année, suivant les circonstances, mais dont le maximum sera de 4 % comme cela est habituellement le cas pour des Sociétés coopératives d'utilité publique.

Les femmes qui souscriront à une ou à plusieurs de ces parts soutiendront donc par là une entreprise qui viendra en aide dans leurs affaires à d'autres femmes dans une situation plus difficile. Les souscriptrices d'ailleurs auront droit aux avis et à l'appui de la Coopérative pour autant qu'elles rempliront les conditions indiquées et que leur cas rentrera dans la catégorie prévue. (On peut se procurer des prospectus et des bulletins de souscription auprès de la « Coopérative de cautionnement Saffa » Case postale Transit 748, Berne).

L'activité du Fonds de cautionnement a débuté de façon très animée. Depuis le 1^{er} janvier, il nous a été adressé près de 200 demandes! chiffre qu'un premier examen a naturellement réduit. De nombreux cas sont actuellement à l'étude. Nous avons ainsi eu largement l'occasion de donner des conseils... et aussi de décongéler des entreprises! Il est à recommander de s'adresser à nous assez tôt afin que nous puissions mettre en garde contre les tentatives risquées, alors qu'il est encore temps.

Pour procurer du travail à des femmes artistes, nous avons demandé à quelques dessinatrices suisses de nous soumettre des projets pour la décoration de nos parts sociales. Notre choix s'est porté sur celui de M^{me} Haasbauer-Wallrath, à Bâle, dont l'élégance et l'harmonie nous ont séduites, et l'exécution en a été confiée à la « Lithographie du Chamois », à Bâle, également, qui est aussi entre des mains féminines. Puissent ces parts trouver bon accueil, et puissent les souscriptions venir nombreuses!

(Communiqué par le Comité du Fonds de cautionnement de la Saffa).

Que lisons-nous ?

Troisième liste

(Voir, au sujet de ces listes, le Mouvement, Nos 367 et 370.)

Jean DUFOUR (auteur de *Maitresse Jacques*): Une femme comme les autres. (Plon, éditeur.)
Marion GILBERT: *La maison du doute*. (éd. des Portiques).

Id.: *La barrière*.
Paule REGNIER: *Vivante paix*.

Id.: *Heureuse faute*.
André MAUROIS: *Etudes anglaises* (Dickens, Walpole, Ruskin et Wilde). (12 ff.)

Colette YVER: *Vincet ou la solitude* (solitude par la maladie). (12 ff.)

Emilie et Georges ROMIEU: *Les sœurs Bronif*.
Id.: *La vie de George Eliot*. (Collection des « Feux croisés »).

Octave AUBRY: *L'impératrice Eugénie*.
Régis MICHAUD: *La vie inspirée d'Emerson*. (16 ff.)

Richard HUGHES: *Un cyclone à la Jamaïque* trad. de l'anglais, 15 ff.)

Deux enfants trouveraient

Bon accueil, au Val-de-Ruz

Confort. - Etudes primaires approfondies. Milieu familial.

Chez M^{me} CHRISTEN-LOZERON, La Chaumière, Villiers.

FIANCÉES !

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile, pouvant durer longtemps et d'un bon goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite.

Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats.

Pour réaliser ce désir adressez-vous à

MAX MAIER .. 49, Rue du Rhône. (III^{me}) .. Genève .. Tél. 52.730
Echantillons et voyageurs à disposition

Yvonne SCHULTZ: *Dans la griffe des jauniers* (roman d'Indochine).

Romain ROLLAND: *Les précurseurs* (réimpression: 12 f. fr.)

Mémoires de M^{me} de Staël. (Coll. « La vie et les moeurs au XVIII^e siècle »).

Abel HERMANT: *Remarques de Monsieur Lancelot sur la défense de la langue française*.

Guy de POURTALES: *Nous à travers l'Atlantique* (voyage en pays kmer). (12 f.)

Alain GERBAUT: *Seul à travers l'Atlantique*.

Marthe OULIE: *La croisière de Perlette*. (8 planches hors texte, 25 ff.)

Edith WHARTON: *Leurs enfants* (roman, trad. anglaise, 15 ff.)

Thomas Mann: *Tonio Kroger* (trad. de l'allemand. Coll. du « Roman cosmopolite », 6 ff.)

Léandre VAILLAT: *En écoutant Forain*. (12 ff.)

Jean SCHLUMBERGER: *Saint-Saturnin*, roman. Editions n. r. f., chez Gallimard, 18 fr. franç.

Marie GEVERS: *La Comtesse des Dignes*, roman. Chez Attinger, Neuchâtel.

Henry BORDEAUX: *Les jeux dangereux*, nouvelle édition illustrée. Chez Flammarion, 15 fr. franç.

Henri LAVEDAN: *Bonne-Etoile*, roman.

Lucie DELARUE-MARDRIS: *L'autre enfant*. Chez Ferenczi, 12 fr. franç.

Jacques CHARDONNE, auteur de *l'Epitalame*, de *Eva ou le journal interrompu*, etc.: *Clair*, roman. Chez Bernard Grasset, Paris. 15 fr. franç.

Pierre DESLANDES: *Les saisons enlées*. Illustré de bois par Dardaillon. Editions Spes, Paris. 15 fr. franç.

LA FURETUSE.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 4 avril.

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 h. Ouverture de la session de 1932, du Comité contre la Traite des Femmes. Séances publiques.

Mercredi 6 avril.

GENÈVE: ASSOCIATION pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste). *Faits et gestes suffragistes*. 1. *Les prud' femmes*, par M^{me} F. Grandjean, présidente du Groupe XI (patrons). 2. *Le vote des femmes... à Genève et ailleurs*, par M^{me} E. Gourd.

Vendredi 8 avril:

GENÈVE: Studio Radio Suisse-romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Que mangions-nous?* causerie d'introduction à l'Exposition d'alimentation rationnelle.

Samedi 9 avril:

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 h.: Ouverture de la session de 1932 du Comité pour la Protection de l'Enfance.

Id.: Salle du Faubourg: Ouverture de l'Exposition d'alimentation rationnelle organisée par le Cartel genevois H.S.M., *Pro Familia*, l'Ecole Ménagère et l'Ecole d'Etudes sociales.

Lundi 11 avril:

GENÈVE: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 19 h. 30: Souper du Soroptimist-Club, réservé aux membres du Club et à leurs invités. *Un voyage à Vienne*, causerie par M^{me} Bondallaz, inspectrice des écoles enfantines.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 11 avril au 2 juillet 1932

Culture féminine générale. - Préparation aux carrières

d'activités sociales, de protection de l'enfance, direction

d'établissements hospitaliers, biblio hécaires, libraires-

secrétaires, Laborantines. - Programme 50 c. et renseignements par le Secrétariat de l'Ecole, rue

Charles Bonnet, 6.

Cours ménagers

par séance ou par séries de 10 et 20 leçons

Cuisine. — Coupe et Confection. — Lingerie. Raccourcissage. - Repassage. - Broderie, etc.

Semestre d'été: 11 Avril - 2 juillet

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Rue Teffer, 17 - Téléphone 51.190

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères et

forme des gouvernantes de maison.